L'INTERDIT

Canada Post Postage paid / Postes Canada Port payé
Bulk Third Class / En nombre troisième classe
RETOUR GARANTI F-41 Montréal

LE JOURNAL DES DIPLÔMÉS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL • VOLUME 14 NUMERO 3 MARS 1973

LA CAMPAGNE DE SOUSCRIPTION BAT SON PLEIN, ÊTES-VOUS DES NÔTRES?

recherchés

Les diplômés dont les noms apparaissent ci-dessus ont changé d'adresse.
Malgré nos recherches nous n'avons pas réussi à les retracer.
Si vous en connaissez, faites-nous parvenir leur nouvelle adresse; vous contribuerez ainsi à mettre notre fichier à jour toute en permettant à ces personnes de recevoir l'Interdit.

1958: Soeur Marie de St-Jules, 331 est rue Sherbrooke, Montréal 129, Qué.

1964: M. Émilien April, 6050, 27ième avenue app. 17, Montréal 409, Qué.

1964: Mlle Françoise Pageau, 6722 Louis Hémon, Montréal 330, Qué.

1965: Frère Benoît Brunelle, C.S.C., Case Postale 399, Mont-Laurier, Qué.

1965: Soeur Monique Ducharme, S.N.J., 1892 est Mont-Royal, Montréal 178, Qué.

1965: M. Michel Dumais, 9930 rue Christophe-Colomb, Montréal 359, Qué.

1965: Frère Gilles Lachance, S.C., 5640 Stirling, Montréal 250, Qué.

1965: Soeur Denise Ouellet, 1734 de L'Eglise, Montréal 379, Qué.

1965: Soeur Gisèle Sauvé, S.S.A., 155 est boul. St-Joseph, Montréal 151, Qué.

1966: Mlle Diane Dancoste, 7361-A Champ-Chevrier, Montréal 436, Qué.

1966: Mlle Christianne Éthier, 5635 rue Woodbury, Montréal 250, Qué.

1966: M. Roland Foucher, 5642 boul. du Roi René, Montréal 434, Qué.

1966: M. Pierre Lamarre, 6360 rue Iberville, Montréal 331, Qué.

1967: M. Louis Rousseau, 2191 Edouard-Montpetit app. 26, Montréal 250, Qué.

1967: M. Jean Sigouin, 2155 Edouard-Montpetit app. 3, Montréal 250, Qué.

1968: M. Réjean Brouillette, 116 Léonard, Châteauguay-Centre, Qué.

1970: Mlle Aline Cousineau, 1691 boul. Pie IX, Montréal 403, Qué.

1970: Mlle Lucie Dumais, 8626 Waverley, Montréal 351, Qué.

1970: Mlle Thérèse Guay, 64 Cornwall, Mont-Royal 304, Qué.

1970: Mlle Cécile Martin, 5199 rue Frontenac, Douville, Qué.

1970: Soeur Fleurette Rivest, C.S.C., 955 Abbott, Montréal 378, Qué.

1970: M. Jacques Trottier, 7435 rue Follereau, Montréal 452, Qué.

L'INTERDIT
journal des diplômés de l'Université de Montréal, paraît 8 fois l'an.

Les bureaux de l'Interdit sont situés au 2910, boul. Edouard-Montpetit, bureau 3, Montréal 250. Téléphone: 343-6230

Abonnement: $ 3.
Pour bibliothèques et diplômés: $ 1.
En supplément: $ 1.

Les reproductions sont autorisées moyennant mention de l'Interdit et des auteurs.

Dépôt légal No D6800280, Bibliothèque Nationale du Québec.
Tirage mensuel certifié: 40 800 copies

MARS 1973
Volume 14, No 3

Le secrétaire, Claude Beausoleil

la présidente du comité de l'interdit Louise Mailhot

Le directeur, Marcelle Croteau

Lithographié par Journal Offset Inc. 254 Benjamin-Hudon, Ville Saint-Laurent.

le déclic

SI ON S'Y METTAIT...

Cette chanson d'un poète chansonnier québécois retient mon attention afin de faire naître en nous, diplômés de l'Université de Montréal, une prise de conscience et une réflexion sur notre association.

Plus d'une fois dans le passé, les autorités de l'Université de Montréal ont manifesté leur satisfaction de voir se développer une association de diplômés capable de jouer un rôle face au développement de l'Université et à son rayonnement dans la société.

En effet, si le dynamisme de notre association doit se mesurer par la réalisation des objectifs suivants:

I. Susciter, alimenter et faciliter le dialogue entre l'Université et la société;

II. Assurer une meilleure présence des diplômés en tant que tels aux différents niveaux de l'administration de l'Université;

III. Transmettre à l'Université des informations que ses diplômés sont en mesure de recueillir dans la société qui les a absorbés;

IV. Contribuer à ce que l'Université demeure présente auprès des diplômés dans la société;

V. Recueillir dans la société des appuis, y compris des appuis financiers, qui faciliteraient à l'Université la poursuite de ses priorités propres,

notre association doit alors se donner les moyens nécessaires pour parvenir à cette fin.

Le dynamisme qui pourra alors se dégager d'une association dont les membres sont véritablement conscients de leurs responsabilités sera alors éminemment plus efficace que les simples relations qu'elle pourrait entretenir avec ses diplômés.

De même, les diplômés ont un intérêt évident de concert avec l'Université de Montréal, à ce que la valeur des diplômes qu'ils ont obtenus de l'Université soit avantageusement reconnue et hautement respectée. En conséquence, s'ils prennent les moyens, les diplômés peuvent constituer un groupe exceptionnel qui peut être puissamment motivé en vue de sa contribution au développement et au rayonnement de l'Université de Montréal.

Cela suppose que pour continuer à fonctionner de façon autonome et vraiment représentative, chaque diplômé de l'Université de Montréal a la responsabilité de poser un geste de solidarité concrète envers son association en contribuant dès maintenant à son financement.

Quinze dollars c'est bien peu, mais si on s'y mettait tout de suite...

Pierre Chagnon,
Trésorier
Sc. de l'Education '67

LES DIPLÔMÉS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
FORMULE DE CONTRIBUTION
(Complétez en lettres moulées, s.v.p.)

CONTRIBUTION ANNUELLE: **$15**
(Comprenant l'abonnement à l'interdit)
CONTRIBUTION SUPPLÉMENTAIRE:
(à la vie de l'association)
TOTAL: _____

Exercez-vous la profession de votre discipline?
Sinon, précisez:

Nom | Faculté | Année | Date de naissance

Adresse domicile | Employeur

Ville et zone postale | Adresse du bureau

Province, Pays | Ville et zone postale ou Province, Pays

Téléphone domicile | Téléphone bureau

MERCI

Maison typique de la région de San Luis.

Secteur Commercial de San Andrès.

SAN ANDRÈS: UNE ÎLE COLOMBIENNE DANS LA MER DES CARAÏBES

LES DIPLÔMÉS VOYAGENT, ILS VOYAGENT BEAUCOUP.

Certains s'aventurent même hors des sentiers battus des circuits touristiques habituels. Si vous êtes de ceux-là nos pages vous sont ouvertes afin de nous communiquer vos expériences nouvelles.

SI VOUS CHERCHEZ:

Une île de paix et de sourires,
Une île de soleil et de plages douces,
Une île franc de port,
Une île africaine en pleine mer des Caraïbes,
Une île sans prétention,

Vous partez de Montréal à vol d'oiseau. Vous faites un pied de nez sur Miami, lors d'une escale inutile et vous «nuitez» à Panama. Au matin, vous visitez Panama, la campagne surtout par train ou autobus vers Colon, ou si vous êtes à la vapeur, vous reprenez votre oiseau et vous survolez la mer pendant 90 minutes pour vous allonger sur une gentille plage, ignorée des touristes «gringos», entourée de hauts cocotiers et souriante de soleil et de fleurs: SAN ANDRES ISLA.

C'est une possession colombienne, centre balnéaire des Colombiens. Dimensions: 15 milles carrés, 6 milles de longueur et 2,5 milles de largeur. Une route de ceinture en bon état vous permet de faire le tour du «proprio» en une heure, sur une mini-moto de location.

La population locale est d'environ 2,000 habitants, la population flottante double ce chiffre. On y parle surtout l'espagnol, «l'inglès» en second. Les natifs communiquent dans un dialecte appelé "patua". La monnaie: le peso colombien.

Pour vous abriter, plusieurs hôtels vous offrent leur hospitalité (à des prix raisonnables): Hôtel El Dorado, centre-ville, vue sur mer, L'ABACOA, le Gran Hotel, près de la mer, le Kingston dans la zone commerciale, le Hansa Club et l'El Isleno, sur mer, à pied de l'aéroport, pour n'en citer que quelques-uns. Nous avons séjourné dans ce dernier hôtel.

Toutefois, préparez-vous à quelques soirées à la chandelle, les pannes d'électricité semblant être chose courante sur l'île.

Quant à la boustifaille, vous pourrez goûter à la cuisine sud-américaine, entre deux rhum punchs: délicieux poissons de tous styles, fruits de mer, **GAMBAS...**

Notre plat favori: le **BISTEC ARGENTIN** au restaurant El Oasis (vue sur mer). On mange également bien «Chez Nous» et au Hansa Club.

Les divertissements offerts: les plages blanches et une mer accueillante et chaude; le rhum et autres boissons glacées aussi délectables; les ibicus, les marguerites, les couchers de soleil; les ballades en tricyclette autour de l'île, le farniente en général...

L'Ile San Andrès, étant un port libre, vous pourrez y acheter divers objets internationaux.

Des excursions peuvent être organisées dans les deux îles soeurs de San Andrès: l'Ile Providencia et l'Ile Santa Catalina. En bateau ou sur votre oiseau... BUEN VIAJE!

Louise Mailhot

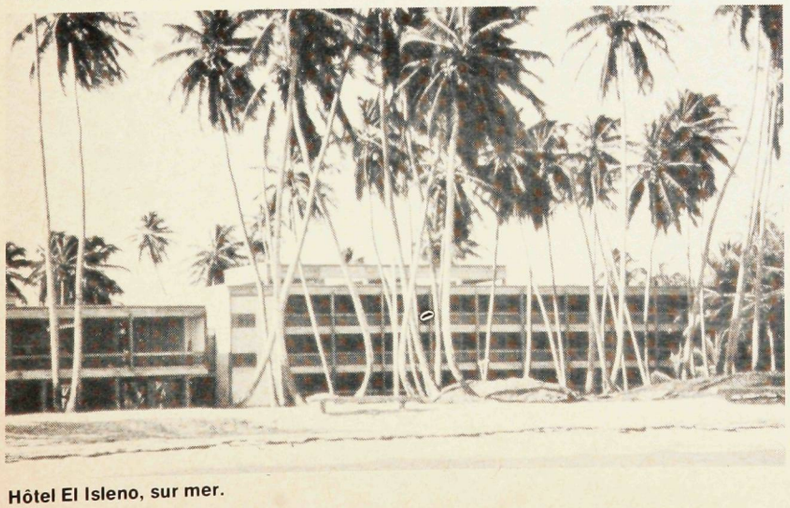

Hôtel El Isleno, sur mer.

Vue aérienne du Canal de Panama, où les navires passent à 85 pieds au-dessus du niveau de la mer.

par Venant Cauchy
Directeur
du Département
de philosophie

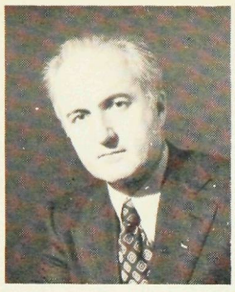

PROJET DE NOUVEAU RÉGIME PÉDAGOGIQUE

Le projet de nouveau régime pédagogique proposé par le ministère de l'Éducation du Québec a suscité un grave malaise dans les milieux collégial et universitaire. Malgré les protestations d'innocence de divers fonctionnaires («The lady protests too much methinks» disait un personnage de Shakespeare), il est bien évident que ce nouveau régime altère gravement l'orientation, l'esprit et le contenu de la formation collégiale.

La façon dont on a essayé de l'imposer témoigne d'attitudes pour le moins douteuses de la part d'un organisme dont l'objectif devrait être de répondre aux besoins profonds de la société québécoise. D'abord il ne semble pas y avoir eu de consultation véritable. Déjà la commission Roquet s'en était tenue à une consultation, sélective, de personnages assez mal placés pour refléter le point de vue des spécialistes engagés dans l'enseignement des diverses disciplines. Et pourtant elle se réclamait d'une consultation des milieux collégial et universitaire. Quant au nouveau régime pédagogique, nous pouvons affirmer sans ambages qu'on ne sollicita l'avis ni du département de philosophie de l'université de Montréal, ni de la Société de Philosophie de Montréal, ni du Comité provincial de coordination de l'enseignement de la philosophie, ni du sous-comité des recteurs des universités du Québec pour l'enseignement de la philosophie. Par ailleurs le nouveau régime ne fait suite à aucune évaluation sérieuse du régime pédagogique actuel, péniblement mis au point dans les collèges depuis quelques années. Cependant il y a des indices sérieux de la qualité de la formation dispensée ces derniers temps par les collèges.

Nous ne pouvons manquer de nous inquiéter de motifs qui, sans figurer dans les documents officiels, semblent sous-tendre l'acharnement avec lequel le nouveau régime s'attaque aux cours communs de français et de philosophie, qui constituent l'une des pièces maîtresses de la réforme inaugurée par le rapport de la Commission Parent. On invoque le ressentiment de certains professeurs de sciences humaines devant le rôle «privilégié» des cours de philosophie dans la formation collégiale. Plus inquiétantes encore, les attaques contre la fonction critique de cette formation, fonction critique assurée en partie tout au moins dans l'optique du rapport Parent, par les cours de philosophie qui s'adressent à l'ensemble des étudiants et qui invitent à une interrogation radicale sur l'homme et sur la société. (Pour parler plus brutalement, c'est dans les cours communs de philosophie et de français que les contestations ont le plus de chance de surgir.) Si l'éducation est éveil à soi-même et au monde, l'atténuation ou l'élimination de son aspect critique en altère la nature même. A la limite il n'y a que le cimetière qui soit à l'abri de toute mise en question de la part de sa clientèle.

Bien entendu un système d'éducation peut se concevoir sans enseignement de la philosophie tout comme un système d'acculturation sans écriture. Encore faut-il en saisir les implications! Si l'on vise à entretenir un peuple dans l'acceptation passive d'une situation sociale et politique inférieure ou subordonnée, il importe de ne pas exposer la majorité des futurs citoyens à s'interroger méthodiquement sur eux-mêmes et sur leur avenir. Il faut s'efforcer de leur offrir des possibilités d'apprentissage de méthodes précises, mais partielles: Comment prendre une radiographie et l'interpréter, comment tracer une carte géographique, comment faire la comptabilité d'une entreprise. Bien sûr, on est homme avant d'être technicien, géographe ou comptable, mais l'interrogation fondamentale qui surgit en chacun sans une certaine familiarité avec la longue tradition de questionnement radical que constituent les méthodes et l'histoire de la philosophie et la littérature risque de s'enliser dans la confusion et la naïveté. Sans prêter au ministère de l'Éducation de si sinistres motifs, il m'apparaît pourtant que le nouveau régime qu'il propose pour la formation collégiale aboutit effectivement à la subversion de ce qu'il y avait de plus positif dans le rapport Parent. Il reprend par-delà la réforme récente une tradition élitiste, garante d'un statu quo que la jeunesse actuelle n'est plus disposée à tolérer.

Chercher à relier les cours communs de philosophie et de français à cette même tradition élitiste révèle une regrettable incompréhension des voies d'un avenir meilleur. En effet l'évolution de l'homme n'a de sens que s'il devient plus maître de lui-même, c'est-à-dire plus conscient et plus libre, moins asservi. La formation de l'homme d'aujourd'hui, et davantage encore de l'homme de demain, doit dépasser la transmission ou l'apprentissage de techniques particulières utiles à l'industrie ou au commerce pour ouvrir à la conscience de soi et de la société sans laquelle la liberté perd son sens. Sans doute est-ce là une tâche redoutable qui échoit aux professeurs de philosophie et de français! Sans doute doivent-ils repenser, améliorer et adapter sans cesse leur méthode et reformuler leurs problématiques! Mais il est inadmissible qu'on prenne prétexte des faiblesses que peuvent présenter ces enseignements à certains moments ou à certains endroits pour les remettre en cause! On ne saurait prétendre que les dispositions du nouveau régime proposé ne s'attaquent pas au coeur même de la formation collégiale!

nouvelles des diplômés

Bon nombre de nouvelles des diplômés, nominations, promotions, etc., échappent au personnel administratif et rédactionnel de L'INTERDIT. Il s'en excuse tout en demandant à tous ceux qui sont au courant de ce genre de nouvelles de collaborer avec lui et de l'avertir de toutes nominations, promotions, événements de la vie des diplômés dont ils auraient connaissance en se servant du bulletin ci-contre.

LES DIPLÔMÉS DE L'U. DE M.
CASE POSTALE 6128
MONTRÉAL 101

Veuillez prendre note que M.

Nom . . . . . .

Faculté . . . . . Promotion . . . . .

Emploi . . . . . .

a * . . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

Date: . . . . . Lieu: . . . . . .

* Nomination, participation à une réunion, conférence, etc. — Photo.

☐ Vous trouverez ci-joint copie de . . . . . .

. . . . . .

Date: . . . . . Signature: . . . . . .

Mais, pareil à l'enfant d'Éleusis, ces flammes l'avaient purifié et le laissaient à une destinée plus mystérieuse et plus grande.

Roger Peyrefitte
Les amitiés particulières

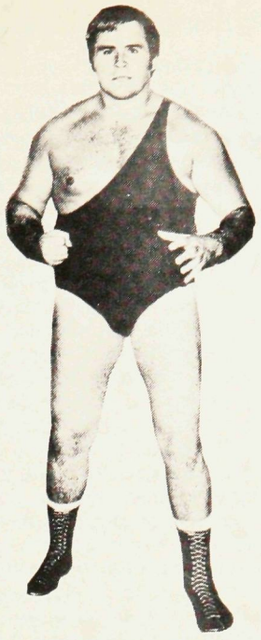

DIPLÔMÉ ET LUTTEUR

Entre la toge du diplômé et le maillot du lutteur il y a tout un monde. Pourtant Yvon Robert, lutteur professionnel de son métier, n'a pas hésité à troquer l'un pour l'autre. Bizarre, invraisemblable, incroyable, mais vrai. Huit ans de cours classique et cinq ans d'études en administration produisent parfois de curieux phénomènes. Le cas d'Yvon Robert se dresse cependant comme un épouvantail parmi ces épouvantails. Un exemple à en faire perdre les cheveux à tous les professeurs à travers le monde. Pourquoi? Comment? Yvon Robert recouvrant d'une fracture du crâne infligée par l'élégant genou de Maurice «Mad Dog» Vachon il y a quelques mois de cela l'explique. "En revenant de U.C.L.A.; (University of California, Los Angeles) avec un M.-B.A. dans mes poches, je suis allé au centre de placement des H.E.C. où j'avais étudié précédemment. L'interviewer me signifia qu'il me fallait un travail original, loin de la routine des bureaux, au grand air, là où un gars peut faire son chemin s'il est prêt à y mettre les efforts nécessaires."

-L'administration d'un grand hôtel en campagne?

-Non. On m'a envoyé dans un clos de bois à Montréal. Le premier mois j'ai cordé du bois, le deuxième on m'a promu... j'ai mesuré le bois et le troisième mois c'est moi qui comptait les camions qui venaient au clos.

-Mais avec les diplômes et tout, il n'a jamais été question d'un travail plus sérieux?

-Après ma troisième promotion j'ai frappé à la porte du "boss" et je lui ai demandé s'il avait d'autres projets pour moi. Il m'a répondu que si j'arrêtais de courir les filles quand j'entrais au bureau et de siffler quand je travaillais dans la cour mes chances de succès étaient bonnes. J'ai fouiné dans mes bouquins et j'ai eu beau chercher de Taylor à Drucker je n'ai pas réussi à trouver un chapitre qui traitait du sifflage dans les clos de bois. C'est alors que j'ai décidé de partir à mon compte.

-En consultation?

-Non, pas tout à fait. J'ai fait l'acquisition d'un club de nuit, je l'ai appelé la Jazztèque et pendant trois ans, j'ai vu défiler toutes les sortes d'énergumènes qui peuplent la vie nocturne de Montréal. Là encore les années passées sur les bancs de l'école ne me servaient pas beaucoup.

-Est-ce qu'elles ont jamais servi?

-Oui maintenant que je suis lutteur, mais entre l'époque où j'étais propriétaire de club de nuit et mes débuts dans la lutte, je les aurais volontiers échangées contre un peu de bonne chance. Après la vente de la Jazztèque, je gagnais ma vie en jouant au poker; le calcul des probabilités et les cours de statistiques peuvent toujours servir dans ce genre d'activité mais vous avouerez qu'il ne faut pas nécessairement traverser un cours universitaire pour jouer aux cartes. C'est d'ailleurs à cette époque que j'ai décidé de me rapprocher de la nature. J'ai vendu tout ce que j'avais et je me suis construit un bateau avec l'intention de faire le tour du monde.

-Vous avez mené le projet à "bon port"?

-Non. On a coulé à Sorel. C'est assez décevant après plusieurs mois de préparation et plusieurs milliers de dollars d'investissement de couler à quelques milles de Montréal. Toutefois, le feu sacré ne s'est pas éteint pour autant si vous me pardonnez l'expression. Je n'ai pas réussi à faire le tour du monde mais j'en ai eu plein les bras d'un périple de plusieurs mois qui a connu son aboutissement dans une prison crasseuse du Mexique où j'ai découvert à mes dépens qu'on a jamais le dernier mot en discutant avec un policier mexicain. C'est d'ailleurs au terme de cette équipée que je me suis penché sérieusement sur mon avenir. Mon voyage m'avait poussé aux pires métiers pour arriver à manger trois fois par jour; quand on passe de camionneur, à débardeur, à pêcheur de crevettes, à laveur de plancher et j'en passe, on ne peut s'empêcher de réfléchir à son avenir. Toute ma vie durant j'ai côtoyé le milieu de la lutte. Tout ce que j'avais, tout ce que mon père avait eu nous le devions à la lutte. Après toutes mes aventures je me suis dit que le métier de lutteur, celui qui me fascinait depuis mon enfance, n'était finalement pas si mal. Je suis donc revenu à Montréal et je me suis mis à l'entraînement avec le ferme espoir de devenir un lutteur professionnel. J'ai visité des lutteurs que mon père avait bien connu ici et aux États-Unis et j'ai appris tous les trucs du métier.

-Et après une couple d'années de pratique ça donne quoi comme bilan?

-Pour la première fois de ma vie je me sens chez moi. Je ne suis pas lutteur par dilettantisme ou en attendant quelque chose de meilleur, je suis là par choix, pour y rester. Je voyage partout à travers le monde, je suis libre de mes actes et je vois, peut-être pour la première fois, l'utilité de mes diplômes.

-Je ne vois pas...

-Les lutteurs sont les seuls athlètes professionnels à faire leur chemin eux-mêmes. Ils n'ont pas de conseillers juridiques pas de conseillers en publicité, pas d'imprésarios...personne. Un gars qui réussit dans la lutte doit être un bon homme d'affaires avant d'être un bon lutteur. Il n'y a pas de lutteurs qui peuvent exercer le métier sans savoir se débrouiller, c'est impossible. C'est d'ailleurs ce qui me porte à affirmer que les lutteurs professionnels sont sûrement les plus doués intellectuellement de tous les athlètes professionnels. La débrouillardise et l'intelligence ça fait partie des pré-requis. On ne peut pas en dire autant de tous les professionels.

-Mais on ne peut quand même pas se lancer sur les matelas toute sa vie?

-Au salaire que je fais je n'ai pas à me préoccuper tellement de l'avenir. Je suis actuellement à mettre des projets en chantier pour aider ceux parmi mes camarades qui ne sont pas aussi fortunés. A cause de la nature assez spéciale du métier et parce que chacun fait un travail plutôt individualiste on a jamais réussi à mettre sur pied un plan d'assurance-vie et un plan de retraite pour les lutteurs. Je me suis attaqué à ces problèmes et j'espère bien en arriver à une solution heureuse prochainement. J'aimerais en terminant informer vos lecteurs que je serai directeur d'une nouvelle variante de l'éducation pour adultes à compter du mois prochain. Pour ceux d'entre les diplômés qui voudraient parfaire leurs études ils pourront s'inscrire à l'école de lutte que j'ouvrirai bientôt au Palais du Commerce avec mon ami Édouard Carpentier.

Claude Beausoleil
Sc. Sociales '71

La lutte des classes ne se fait pas dans les têtes mais dans l'arène.

Jean Larteguy
Les Libertadors

DES MÉDIAS À L'ENSEIGNEMENT EN PASSANT PAR LA LITTÉRATURE

HUBERT AQUIN

GAGNANT DU PRIX DAVID POUR L'ENSEMBLE DE SES OEUVRES ÉCRITES ET DE SON APPORT AU CINÉMA ET A LA TÉLÉVISION, HUBERT AQUIN EST EN QUELQUE SORTE EN "TRANSIT" À MONTRÉAL. IL SE PRÉPARE À REPARTIR POUR LES ÉTATS-UNIS OÙ IL ENSEIGNE DÉJÀ. SANS S'ÉTABLIR LÀ-BAS DÉFINITIVEMENT, IL COMPTE ENSEIGNER UN SEMESTRE PAR AN. EN ATTENDANT IL FINIT DE REMPLIR SES COMMANDES LITTÉRAIRES. SA MAISON D'AILLEURS RESSEMBLE UN PEU À UNE GARE OÙ ON NE GARDE QUE L'ESSENTIEL COMME POUR ÊTRE DISPONIBLE À UN NOUVEAU VOYAGE.

Hubert Aquin a passé sa licence en philosophie. Sa thèse de licence portait sur: l'ontologie de la communication. Il a étudié pendant quatre ans à l'Université de Montréal: trois ans en philosophie et un an en histoire. Boursier du Ministère de la Jeunesse (qui est devenu le Ministère de l'Éducation) Hubert Aquin a complété ses trois années d'étude en Sciences Politiques à Paris.

- A quoi ça sert d'être diplômé en philosophie?

- A mes ex-collègues ça leur a servi à enseigner la philosophie. Si la seule utilité de la philosophie est de l'enseigner, je considère que c'est un cercle vicieux. Pour moi ça été un choix intellectuel personnel. D'ailleurs j'ai rompu sentimentalement avec la philosophie à ce moment-là. Je me suis dit que ça ne marchait pas. Par la suite je me suis raccordé avec elle. Ce n'était pas rentable, je le savais au point de départ

- Et l'histoire et les Sciences Économiques?

- C'était plus rentable.

- Aviez-vous l'intention de vous en servir?

- Pas directement. Peut-être indirectement comme commentateur politique, ou, ce qui m'est arrivé, comme professeur de littérature.

- Quand votre carrière d'écrivain a-t-elle débuté?

- À Paris en quelque sorte. J'ai eu le malheur de faire comme vous, c'est-à-dire des entrevues. Même en étant boursier du gouvernement, j'avais besoin d'arrondir mes fins de mois. J'ai alors trouvé un truc pour me faire des suppléments. Je suis parti à la recherche des prix littéraires. J'avais répéré le prix Goncourt, Fémina etc. . .en série. Je me suis arrangé avec les maisons d'édition pour obtenir leurs livres sans payer et qu'on me donne le service de presse. J'allais faire des entrevues de ces gens-là. Ca me permettait de rencontrer des écrivains qui m'intéressaient plus ou moins dans certains cas, mais ça me faisait des suppléments.

- Étiez-vous intimidé par les grands auteurs?

- Je me rappelle de deux fois où j'ai été intimidé, Julien Gracq parce qu'il était compliqué et Dominique Rollin, prix Fémina, parce qu'elle était belle. J'étais jeune et formé à la discipline et à la philosophie des dominicains. Qu'elle était charmante et séduisante et comme j'étais timide!

- À votre retour au Québec aviez-vous l'intention de faire une carrière en journalisme?

- Oui. Mais je me suis fait jouer un tour. Je venais d'une famille de classe moyenne, il fallait que je subvienne à mes besoins. Avant de partir pour la France je me suis trouvé du travail avec un préavis de trois ans, c'est-à-dire qu'après les trois années d'étude que je faisais à Paris, je reviendrais ici et j'aurais du travail. C'était comme éditorialiste dans un hebdomadaire. Quand je suis revenu de la ville lumière, le directeur du journal s'était fait voler toutes ses actions.

Hubert Aquin est entré à Radio-Canada. Il est devenu réalisateur à la radio de plusieurs émissions dont «Radio-Collège». À la télévision il occupait le poste de producteur au département des Affaires Publiques. Ensuite il a travaillé pendant six ans à l'Office National du Film comme réalisateur. Plusieurs de ses films ont été primés dont: «St-Henri le 5 septembre» et un film sur les sports et les hommes. Après avoir quitté l'Office National du Film, il est entré au service de l'Office du Film du Québec, où il a réalisé plusieurs séries. Entre temps il avait travaillé dans des compagnies de films privées.

- J'aurais continué dans la même veine mais le cinéma m'ennuyait singulièrement. Comme producteur ça m'intéressait mais plus comme réalisateur.

- Que pensez-vous du cinéma québécois actuel?

- Il y a beaucoup de progrès sur le plan commercial. Ils ont découvert un marché qui n'existait pas, ils l'ont ouvert. Ils ont découvert l'Amérique, quoi! comme Christophe Colomb, avec les épices et puis tout le truc. Cependant je ne vois pas sur le plan formel ou cinématographique artistique ce qu'ils ont apporté de nouveau. Il n'y a pas de corrélation entre découvrir un marché et faire progresser le médium.

- Quand avez-vous découvert votre vocation d'écrivain?

- J'ai commencé à écrire tardivement. Une vocation tardive à trente-cinq ans. J'avais déjà écrit de la littérature portative, sur commande mais c'est tout. J'ai publié "Trou de mémoire", "Prochain épisode", "l'Antiphonaire" et le dernier roman "Point de fuite" en 1971.

- Vous n'avez pas l'impression que votre littérature fait peur un peu?

- Pourquoi?

- À cause des personnages.

- Oui je reconnais qu'il sont parfois assez horribles. Mais pour moi c'est fait pour ça la littérature. C'est un grand spectacle, c'est un «show». Je ne vois pas pourquoi ce serait simple, sincère, doux et tendre.

- Écrivez-vous pour apporter un message à vos lecteurs?

- Je considère que je n'ai aucun message a apporter. La littérature c'est un spectacle qu'on donne. Ce spectacle peut être plus ou moins mystifiant. Cette réaction de peur me paraît être intégrable au spectacle.

- Écrivez-vous spontannément?

- Pas du tout. J'écris toujours après avoir établi un plan, l'avoir mûrement réfléchi et analysé. Je me mets alors à rédiger. J'écris d'un trait, tous les jours, pendant tant d'heures et durant une longue période.

- Vous venez de recevoir le prix David 72 pour l'ensemble de vos oeuvres écrites et de votre ap-

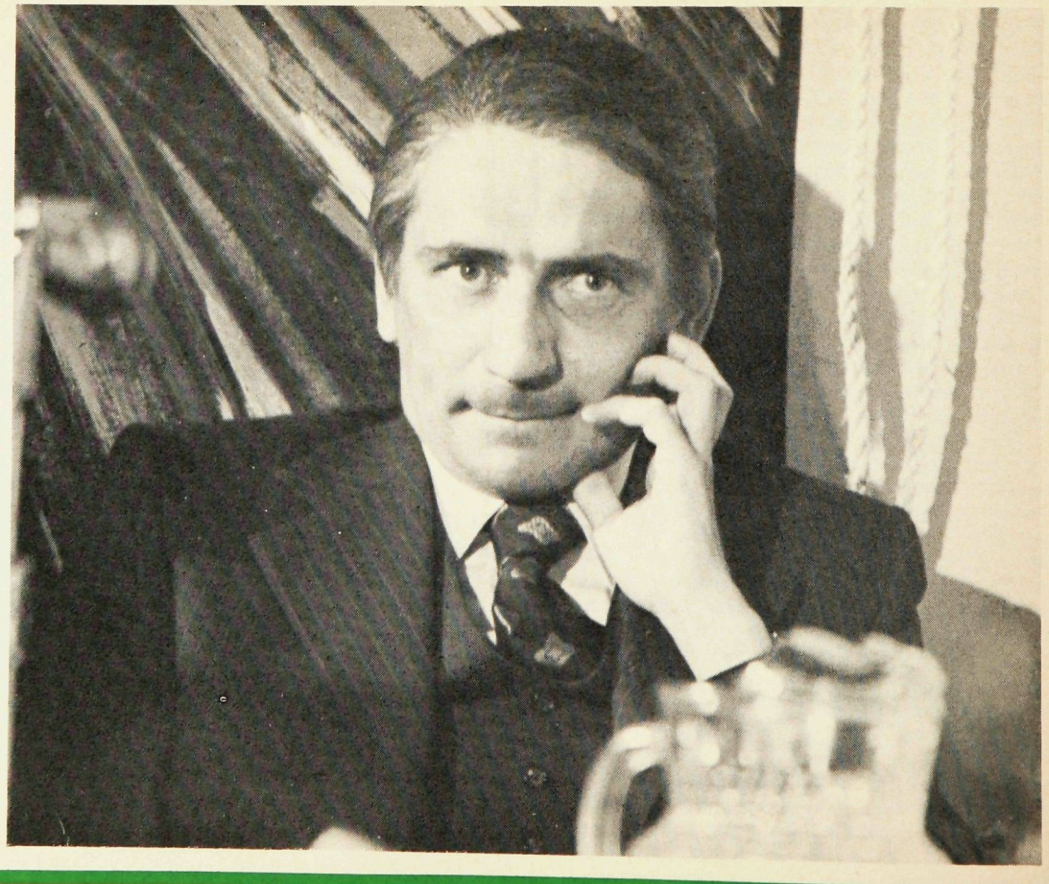

port au cinéma et à la télévision. Avez-vous été surpris de recevoir un tel prix?

- Ça m'a un peu surpris, je le reconnais. J'étais aux États-Unis quand on m'a téléphoné. J'ai toujours eu l'impression que ce genre de prix n'était accordé qu'aux oeuvres posthumes. Ca m'a fait une drôle de sensation au début, sensation difficile à surmonter.

- En quoi consiste ce prix?

- En un chèque de $5,000.00. C'est une reconnaissance pour ce qui a été fait.

- Quel est votre apport précis à la télévision?

- J'ai écrit une dizaine de téléthéâtres dont: «24 heures de trouble», «Table tournante», «Double sens». C'est à la télévision que j'ai le plus innové, que je me suis le plus dépensé, en terme d'imagination.

- Pour vous est-ce plus difficile d'écrire un téléthéâtre qu'un livre?

- C'est aussi difficile parce qu'il faut tenir compte des moyens techniques de la télévision. Je n'ai jamais écrit un téléthéâtre tout d'un trait sans consulter personne. Je l'ai toujours fait en ayant la distribution des comédiens en main. Il m'arrive quelquefois de modifier mon texte pour l'adapter au comédien.

- Vous-même avez-vous déjà été comédien?

- Oui, une seule fois au cinéma. Le film d'espionnage s'intitulait «Faux bond». Il a été produit à Montréal pour l'ORTF. J'étais l'auteur du scénario et le comédien principal. C'est ma seule et dernière apparition au cinéma.

- Pourquoi dernière?

- C'est un peu tuant le cinéma pour les comédiens. Ayant été réalisateur je savais que c'était difficile, mais il faut vraiment le faire pour réaliser combien c'est fatiguant: se lever à 5 heures du matin et tout ce qui s'ensuit. J'ai maigri de presque 20 livres en tournant ça. Le tournage a duré quatre mois. Pour moi ça été un enfer! Le film a été distribué dans quinze pays. Il a été à l'affiche ici en 1967. Il est même passé à la télévision. J'étais un peu gêné de jouer avec des comédiens chevronnés tels que: Jean Duceppe, Jean-Louis Roux et Dyne Mousseau.

- Avez-vous produit autre chose au théâtre proprement dit?

- En collaboration avec Louis-Georges Carrier j'ai écrit le texte d'une comédie musicale pour le Théâtre de la Marjolaine. Elle s'intitulait «Ne ratez pas l'espion». La musique était de Claude Léveillé.

Hubert Aquin est en «transit» à Montréal, il enseigne la littérature à Buffalo. Il est venu remplir des commandes d'édition et s'en retourne tout de suite après.

- Avez-vous l'intention de vous établir aux États-Unis?

- Non je voudrais y passer un semestre par an.

- À Buffalo enseignez-vous la littérature québécoise?

- Non. Je refuse d'enseigner la littérature québécoise comme telle. En étant écrivain je ne peux pas être juge et parti. Je ne peux pas être un observateur neutre lorsque je suis compétiteur par rapport aux autres écrivains. J'ai été directeur au département de littérature à l'Université du Québec et j'ai toujours refusé d'enseigner les auteurs québécois.

- À quel niveau enseignez-vous?

- Je dirige les étudiants au niveau de la maîtrise et du doctorat. Le plus difficile pour moi au début a été d'enseigner en anglais. C'était forçant. Maintenant ça va bien.

- Ce doit être agréable d'enseigner au niveau du doctorat!

- C'est difficile. Ça demande beaucoup de recherche. Les étudiants sont aussi forts que nous.

- Est-ce que ça demande des qualités spéciales pour enseigner, comme la patience par exemple?

- Je suis «archi» impatient. Quand je trouve des travaux ennuyants je les jette au panier. J'ai déjà corrigé des travaux des étudiants au Collège Ste-Marie en regardant le football. Je ne suis pas tout à fait le modèle de l'enseignant traditionnel. J'aime ça enseigner, c'est stimulant. Écrire des livres c'est donner «un show». C'est la même chose pour l'enseignement. Je dirais qu'un bon professeur au niveau du CEGEP ou de l'Université c'est quelqu'un qui donne un bon spectacle.

Hubert Aquin prépare quatre livres en ce moment, l'envie d'écrire le reprend.

- Mettrez-vous encore en scène des personnages horribles?

- Peut-être, je pense que oui. Ce qui est curieux c'est que je n'écris pas pour me faire plaisir ni pour faire plaisir au lecteur.

- Qui atteignez-vous à ce moment-là?

- J'atteins les étudiants des CEGEP et des collèges.

- Vos livres y sont-ils à l'étude?

- Oui. Ils sont aussi à l'étude dans les universités américaines, canadiennes-anglaises et québécoises.

-Rencontrez-vous ces étudiants de temps en temps?

- Oui et ce sont eux qui m'apprennent le plus de choses sur moi. Ce sont eux qui m'ont forcé à me poser les questions d'une certaine façon. Je suis devenu lucide à propos de mes livres grâce à eux.

- Un écrivain a-t-il de la difficulté à se comprendre?

- Moi j'essaie de me comprendre. À partir du moment où je ne comprends plus ça m'inquiète. Je me dis à ce moment-là que je suis mû par des motivations secrètes inconscientes, ça me déplait vraiment!

- Après coup vous demandez-vous pourquoi vous avez écrit tel livre?

- De moins en moins parce que je n'écris plus spontanément. Mais une fois je me suis demandé pourquoi j'avais écrit une chose aberrante.

- Votre littérature prochaine sera-t-elle plus sereine, moins tourmentée?

- Je ne suis pas tourmenté moi. Mes personnages le sont et c'est ce qui les rend intéressants.

- Pensez-vous écrire d'autres téléthéâtres pour Radio-Canada?

- C'est fini les téléthéâtres à Radio-Canada. C'est pas croyable d'enterrer un truc comme ça avec tant de simplicité!

- Croyez-vous qu'il y ait pénurie d'auteurs?

- Au contraire. Un gars comme Marcel Dubé a encore des choses à dire, mais ils l'ont éreinté à force de le faire travailler. Radio-Canada ne veut plus solliciter de nouveaux auteurs. Je suis ébahi par un tel état de chose. Aux États-Unis le genre téléthéâtre n'a jamais été aussi prospère!

- Il semblerait qu'on les ait remplacés par les télé-romans.

- Oui et c'est de la crétinisation totale. A plusieurs reprises on m'a offert d'en écrire un. Jamais. C'est le piège à rat. On devient moche au bout de dix semaines. Je défie le génie du siècle de ne pas le devenir!

Des médias à l'enseignement en passant par la littérature, Hubert Aquin a tout expérimenté. Il semblerait que présentement son choix se soit fixé sur l'enseignement tout en gardant la porte entr'ouverte à sa carrière d'écrivain.

MICHELLE MAILLÉ

DÉGUSTATION DE VINS, FROMAGES ET CHARCUTERIES

LE 30 MARS PROCHAIN, ON DÉGUSTE! N'OUBLIEZ PAS. ENTRE AUTRES CHOSES, IL FAUT NOTER LE ROI CHEVALIER (GRAND SAINT-ÉMILIEN) ET LA TERRINE DE FAISAN.

LA DÉGUSTATION SE FERA À L'ENSEIGNE DE L'INTERDIT ET DE L'INTERNATIONALISME. LES VINS SERONT IMPORTÉS DE FRANCE, D'ITALIE, DE BULGARIE ET DE SUISSE.

LES BILLETS SONT DISPONIBLES AU SECRÉTARIAT DES DIPLÔMÉS.

343-6230 OU 288-4277

AVIS D'ÉLECTIONS

Tous les diplômés intéressés à poser leur candidature à l'un des six postes d'administrateurs vacants dans le prochain conseil d'administration de l'Association doivent en informer le comité de mise en candidature de la façon suivante:

- Remplir au complet le bulletin de présentation suivant;
- S'assurer qu'il parvienne au secrétariat de l'Association des Diplômés, **2910, boulevard Édouard-Montpetit, Bureau 3, Montréal 250** **avant le 4 avril 1973 à 16 heures.**

Le comité de mise en candidature

MODALITÉS DES ÉLECTIONS

Il est résolu que:

I- Comité de mise en candidature:
A- i) soit formé un comité de mise en candidature de cinq membres choisis de la façon suivante:
- deux membres nommés par l'Assemblée générale annuelle lors de la dernière assemblée;
- deux membres nommés par le Conseil d'Administration, hors de ses cadres;
- Le président des D.U.M.

ii) Ces cinq membres élisent entre eux un président du comité de mise en candidature, un vice-président, un secrétaire et deux scrutateurs.
B- Aucun des membres de ce comité de mise en candidature ne peut être à la fois membre de ce comité et candidat à un poste au Conseil d'Administration; advenant ce cas, il doit démissionner du comité et le Conseil doit combler la vacance.
C- Si un des membres du comité se trouve dans l'incapacité d'occuper son poste, il appartient au Conseil de combler la vacance.
D- Le président du comité est d'office président d'élection.
E- Le comité de mise en candidature a pour rôle:
a) De faire connaître aux membres le nombre de postes qui devront être comblés lors de la formation du prochain Conseil d'Administration;
b) D'inviter les membres à poser leur candidature dans les délais prescrits;
c) De recevoir les bulletins de candidature;
d) De vérifier l'éligibilité des candidats;
e) De soumettre la liste complète des candidats en vue de l'élection (s'il y a lieu.)

II- Éligibilité:
Tout diplômé de l'Université de Montréal, au sens du règlement de l'Association, peut se porter candidat à l'un des postes d'administrateurs.

III- Procédure et calendrier:
Le nouveau Conseil d'Administration devant entrer en fonction le 1er juin de chaque année, son renouvellement doit s'effectuer selon la procédure et le calendrier suivant:
Inter de mars:
Un avis invitant les diplômés à poser leur candidature à l'un des postes d'administrateurs dans le prochain conseil d'administration. Cette mise en candidature doit s'effectuer selon les règles à l'article IV et doit parvenir au secrétariat de l'Association avant le quatrième jour du mois d'avril de la même année.
Mars:
Première réunion du comité de mise en candidature qui procède à l'élection décrite dans le présent règlement à l'article I, A, ii ainsi qu'à l'étude de certaines candidatures qui pourront être suscitées en vue du renouvellement partiel du conseil d'administration.
Avril:
Le comité de mise en candidature:
a) étudie les bulletins de candidature parvenus au secrétariat dans les délais prescrits;
b) vérifie l'éligibilité des candidats;
c) établit la liste des candidatures acceptées sans identifier celles qu'il a suscitées, s'il en est.
Inter de mai:
Proclamation des élus si le nombre de candidats correspond au nombre de postes à combler;
ou
convocation de tous les membres à une assemblée générale extraordinaire en vue de procéder à l'élection si le nombre de candidats est supérieur à celui des postes à combler.
30 mai:
Assemblée générale extraordinaire en vue de l'élection (s'il y a lieu).
1er juin:
Entrée en fonction du nouveau Conseil d'administration.
IV- Mise en candidature:
A- Tout candidat à un poste d'administration doit remplir un bulletin de présentation donnant son nom, son adresse, la faculté dont il est diplômé et son année de promotion. Ce bulletin doit être signé par le candidat et contresigné par deux diplômés appuyant sa candidature. Ces derniers doivent aussi inscrire leurs noms, adresses, leurs facultés ou écoles dont ils sont diplômés et leurs années de promotion.
B- Les bulletins de candidature doivent parvenir au secrétariat de l'Association avant le 4 avril à 16 heures.
C- Le comité de mise en candidature peut, s'il le juge à propos, inviter un diplômé à poser sa candidature, et dans ce dernier cas, accepter son bulletin de candidature même après le 4 avril à 16 heures.
V- Mode d'élection:
A- S'il y a autant de candidats que de postes à combler, ils sont proclamés élus par le président d'élection.
B- S'il y a plus de candidats que de postes à combler:
a) l'assemblée procède à l'élection sous la direction du président d'élection;
b) chaque électeur est appelé à indiquer sur un bulletin de vote le nom des personnes qu'il désire élire au Conseil, jusqu'à concurrence du nombre de postes à combler. Les bulletins sont compilés par les scrutateurs qui font rapport du résultat à l'assemblée. Les candidats qui ont recueilli le plus de voix sont déclarés élus au Conseil.

BULLETIN DE MISE EN CANDIDATURE

JE, ... **., diplômé de la**

FACULTÉ de . . . . . **en 19. . . demeurant**

à . . . . . **RUE** . . . . . .

VILLE . . . . . .

pose ma candidature au poste de membre du Conseil d'administration de l'Association des Diplômés de l'Université de Montréal pour les années 1973-74 & 1974-75

SIGNATURE . . . . . **date** . . . . . .

J'APPUIE CETTE CANDIDATURE :

M. . . . . Faculté . . . . . en 19 . . . .

ADRESSE . . . . . .

SIGNATURE . . . . . date . . . . . .

J'APPUIE CETTE CANDIDATURE :

M. . . . . Faculté . . . . . en 19 . . . .

ADRESSE . . . . . .

SIGNATURE . . . . . date . . . . . .

LES DIPLÔMÉS AUTEURS

(PUBLICATIONS DES PRESSES)

DROIT

EXPROPRIATION ET FÉDÉRALISME AU CANADA
Par Andrée Lajoie (Droit' 56)

«C'est le premier ouvrage qui aborde tout le problème de l'expropriation sous l'angle constitutionnel» (le Canada français, 2 août 1972)
Broché, 330 pages, $8.50

LE LABRADOR À L'HEURE DE LA CONTESTATION

Par Luce Patenaude (Droit' 56)

Ballon politique? Paradis perdu? Vieux rêve nationaliste? Le Labrador est encore aujourd'hui la source de nombreuses questions pour beaucoup de Québécois. Quel rôle jouèrent les gouvernements québécois et canadien à l'origine de cette affaire? Quelles raisons déterminèrent le choix du comité judiciaire du Conseil privé? Transigé uniquement au niveau de l'exécutif, sans aucune intervention du pouvoir législatif, le recours à ce comité en 1927 était-il constitutionnel? Le Québec peut-il encore changer sa position concernant ce recours au comité judiciaire? Et surtout, le Québec peut-il, à l'intérieur de la constitution canadienne, récupérer le Labrador?
Broché, 434 pages, $9.50

LA FAILLITE EN DROIT CONSTITUTIONNEL CANADIEN
Par Albert Bohémier (Droit '62)
«Sans rien trahir des origines du droit canadien de la faillite et du droit constitutionnel, l'auteur écrit non seulement en français, mais suivant un ordre systématique, avec une clarté, une fermeté et une simplicité souvent trompeuses, compte tenu de la complexité du sujet. Ce livre est une oeuvre doctrinale dans le sens le plus noble du terme et, en droit canadien, ç'en est aussi une de pionnier.»

Extrait de la préface du professeur Jean Beetz
Broché, 439 pages, $5.00

LETTRES

Montréal. Guide d'excursions/Field Guide
publié sous la direction de Ludger Beauregard
(Lettres '57)
Préparé à l'intention du grand nombre d'observateurs compétents du 22e Congrès international de géographie, cet ouvrage, bien illustré de cartes et de photos, propose dix excursions stimulantes. L'édition est entièrement bilingue.
Broché, 197 pages, $5.00

GERMAINE GUÈVREMONT: UNE ROUTE, UNE MAISON

Par Jean-Pierre Duquette (Lettres '63)

«Rejet des conventions, mépris des idées reçues, soif d'aventure et de liberté, il (le Survenant) préfigure les drop-out des années 1960-70, les ruptures d'ordre et d'institution qui remettent en question jour après jour les bases de la civilisation occidentale».
Broché, 78 pages, $2.50

PSYCHOLOGIE

LA RÉACTION DU JEUNE ENFANT À LA PERSONNE ÉTRANGÈRE

Par Mme Thérèse Gouin-Décarie (Psychologie '60)

Comment se fait-il que le jeune enfant, au cours d'une période précise de son développement, manifeste des comportements d'évitement allant jusqu'aux pleurs et aux cris devant un membre de sa propre espèce, pourtant inoffensif? C'est un phénomène qui intrigue les psychologues depuis longtemps et qui constitue la préoccupation centrale des travaux du laboratoire de psychologie génétique qui sont présentés ici.
Broché, 212 pages, $7.50

Le lancement de la nouvelle collection *Lignes québécoises* aux PUM, le 30 janvier dernier. (De g. à dr.) MM. Laurent Mailhot, professeur au Département d'études françaises de l'U. de M. et l'un des deux directeurs de la collection, Jean-Pierre Duquette (lettres '63), professeur à l'Université McGill et auteur de *Germaine Guèvremont: une route, une maison,* Mme Danielle Ros, directeur des PUM, et MM. **Jacques Girard, secrétaire général de l'U. de M., Albert Le Grand, l'autre directeur de la collection et aussi professeur au Département d'études françaises de l'U. de M., enfin Robert Vigneault, professeur à l'Université McGill et auteur de *Saint-Denys Garneau à travers Regards et jeux dans l'espace.***
(Photo Jean-Yves Collette)

SCIENCES POLITIQUES

Les Camerounais occidentaux. La minorité dans un État bicommunautaire

Par Jacques Benjamin (Sciences politiques '69)

«Benjamin présente, avec autant d'impartialité que de perspicacité, un tableau complet de la situation camerounaise. On peut y trouver les éléments d'une réflexion théorique, déjà solide, sur la portée et le destin du fédéralisme dans les sociétés politiques dites biculturelles. Les considérations touchant la situation et le destin du fédéralisme dans les sociétés biculturelles s'appliquent naturellement au cas du Canada. Jacques Benjamin effectue des rapprochements auxquels il n'y a rien à redire entre la situation canadienne et l'expérience camerounaise.»
Extraits de la préface du professeur Jean Meynaud
Broché, 250 pages, $9.50

L'agence officielle des Diplômés

VOYAGES GROUPES OU INDIVIDUELS

AGENCE DE VOYAGES VIAU

3428 ST-DENIS
MONTRÉAL 130
TÉL.: 842-1751

GALERIES D'ANJOU
MONTRÉAL 433
TÉL.: 353-7650

UNE MANIÈRE DE BILAN

Sans plonger à pieds joints dans l'inévitable «À QUOI ÇA SERT LES DIPLÔMÉS?», le troisième numéro de l'INTERDIT marquera sûrement les annales du journalisme en répondant à l'ironique question «MAIS QU'EST-CE QUE VOUS FOUTEZ LÀ-DEDANS?»

Les sceptiques apprendront avec soulagement que tous les membres du Conseil et de l'Exécutif ont trouvé sans difficulté et depuis belle lurette déjà, le secrétariat de l'Association. C'est déjà beaucoup... on ne pourrait en dire autant au sujet d'autres associations. Si tous les membres du Conseil savent où se trouve le secrétariat c'est aussi parce qu'ils ont tous assisté à au moins une réunion. Voilà qui vous place en avance sur certains politiciens. De plus, sans verser dans l'exagération outrancière, on peut même affirmer que la plupart des membres assistent régulièrement aux assemblées.

Drôle de bilan direz-vous: les officiers de l'association savent où se trouve le secrétariat et assistent aux réunions. Pas si drôle que cela. En effet, où en seraient les voyages de l'espace si les scientifiques et les astronautes n'avaient pas trouvé la rampe de lancement ou le centre de Houston? Où en serait la paix si Kissinger et le Duc Tho ne s'étaient pas rencontrés?

Les cyniques ne manqueront pas de souligner que les diplômés se prennent pour d'autres en comparant leurs réalisations aux voyages sur la lune et à la paix au Vietnam. À ceux-là il convient de répondre que nos réalisations se sont matérialisées sans effusion de sang et sans qu'il en coûte les yeux de la tête aux contribuables. Au plus elles auront mobilisé quelques poussières du budget de l'Université et le seul liquide qu'elles auront fait couler aura été le scotch.

Aux pessimistes qui diront que ce n'est pas avec des poussières qu'on bâtit des cathédrales les diplômés répondent fièrement que c'est avec des cents qu'on fait des piastres et avec des raisins qu'on fait le vin (sic).

Au-delà des proverbes il y a les faits. Concrèts ou abstraits, exhaustifs ou à caractère général, principaux ou secondaires, visibles ou vécus, ils se tiennent là, disponibles à ceux qui veulent bien dresser des listes. Un sigle, un nouveau journal qui ne coûte pas cher et rapporte bien, un aiguillon, des prix, des sports, des voyages, des dégustations, des déclarations, des changements, des prises de conscience, des prises de position, des prises de bec, des reprises et des méprises sans parler des prises de bras (voir interview avec Yvon Robert jr.) Des listes en veux-tu, en v'là. À bien y penser c'est facile mais ça ne donne pas grand chose. Ce n'est pas là qu'on peut toucher le coeur de la réponse.

Il faut plutôt voir si toutes ces énergies vaillamment déployées ont servi à quelque chose. Il faut chercher si quelque part entre la dégustation de vins et la parution du journal, entre la mise à jour du fichier et le communiqué sur le rapport Gendron il existe un fil conducteur.

Ce fameux fil conducteur, en le décortiquant par son côté négatif, s'est manifesté clairement et sans équivoque dès les premiers instants de la «passation des pouvoirs». La nouvelle équipe en fut saisie à la lecture du bilan préliminaire de l'année dernière: l'association faisait face à l'extinction. En bons joueurs et en irréductibles optimistes les membres du nouveau Conseil ont entrepris l'année conscients qu'ils étaient menacés par cette terrible épée de Damoclès.

Les premières réunions et la journée d'étude devaient donner les indices d'un plan d'attaque qui allait lentement mais sûrement évoluer vers le développement d'une orientation toute particulière. En effet la réaction concrète à cette situation allait se traduire par un tournant décisif. Si l'association dans sa forme actuelle tournait au sûr il y avait peut-être lieu d'en faire autre chose.

C'est ainsi qu'au terme de plusieurs mois d'activité on peut d'ores et déjà déceler une impulsion nouvelle dans l'orientation de l'association. La volonté farouche de survivre a donné lieu à l'émergence d'une prise de conscience sociale. Aux manifestations traditionnelles se sont ajoutées des manifestations à caractère politique (dans son sens le plus large). Les diplômés forcés de se redéfinir de l'intérieur se sont situés face aux problèmes qui les confrontaient à l'extérieur.

À l'heure où la société québécoise, par l'action de son gouvernement, remet en cause la définition même du professionnel, de telles préoccupations tombent à point. À l'heure où la réforme du système scolaire est profondément engagée il est temps que l'on agisse.

En d'autres mots s'il devient de plus en plus difficile de survivre en tant qu'association il faut que les objectifs valent la peine d'être défendus. Si les diplômés avaient un clou à identifier parmi tous les clous sur lesquels on peut cogner, c'est celui de l'engagement social sur lequel tomberait le marteau.

Bilan, drôle de bilan... peut-être, mais comme le Ménalque de Gide ne vaut-il pas de conclure: «Des mille formes de la vie, chacun ne peut en connaître qu'une», (L'Immoraliste). Ou encore comme le mot de Charlebois: "Je veux être plus qu'un oiseau, plus qu'un avion, un U.F.O., je veux être un météorite» (Le Mur du Son).

Claude Beausoleil
Sciences Sociales '71

AURIEZ-VOUS OUBLIÉ LE FONDS ANNUEL DE SOUTIEN?
$40,000. ET 10 PROJETS DE RECHERCHES

Dès la première année le **Fonds annuel de soutien** subventionne 10 projets de recherches dans différents départements, facultés ou écoles et ce grâce à la participation de près de mille anciens.

ÉDUCATION PHYSIQUE

Achat d'un appareil portatif d'enregistrement des mouvements oculaires chez les athlètes des sports collectifs suivants: hockey, basket-ball, soccer, handball, etc...

DIÉTÉTIQUE

Étude de la teneur en oligo-éléments des régimes alimentaires d'étudiants universitaires.

HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES

Recherche sur un aspect de la rationalisation des méthodes de gestion au niveau de l'administration publique.

MÉDECINE

Recherche en électromyographie chez le patient scoliotique.

PHARMACIE

Étude sur l'opportunité d'une unité expérimentale de fabrication pharmaceutique.

CHIRURGIE DENTAIRE

Étude des caractères culturels et socio-économiques de différents groupes de population des diverses régions du Québec qui recherchent et reçoivent des soins dentaires.

ARTS & SCIENCES (Biologie)

Effets de la pollution atmosphérique sur les rythmes cellulaires de la synthèse de l'ADN chez Euglena gracilis. (Achat d'un appareil compteur de cellules Coulter Counter).

SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Établissement des critères et leur évaluation dans un programme de perfectionnement des maîtres.

DROIT

Mélanges Louis Baudoin: Droit québécois et problèmes contemporains.

POLYTECHNIQUE

Service de documentation sur le Colombium.

Ainsi la totalité des sommes recueillies ($40,028.48) au cours de l'année académique 1971-72 a été affectée à ces différents projets.

Bien entendu toutes les facultés, écoles ou départements pourront, à tour de rôle, bénéficier de l'aide financière du **Fonds annuel de soutien.**

Cette année, nous avons un objectif de $40,000. à atteindre si nous voulons nous «qualifier» pour un autre don défi de $10,000. offert par cet ami anglophone de l'Université et en même temps offrir une aide financière accrue au secteur de la «recherche non subventionnée».

Faites votre chèque à l'ordre de: Fonds annuel de soutien, Université de Montréal, et adressez-le au: Fonds de développement, Université de Montréal, Boîte postale 6128, Montréal 101, Qué.

L'Université de Montréal émettra des reçus officiels pour fins d'impôt.

le carnet

ARTS
1966
M. Jean Noël est nommé au poste de superviseur publicitaire à l'agence Cockfield, Brown & Compagnie Limitée.

Me Pierre Desmarais

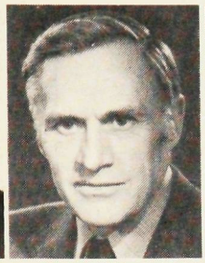
Dr. Claude Bertrand

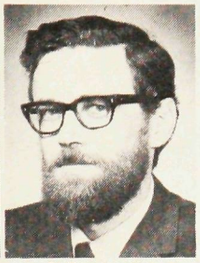
Dr. Yves Langlois

Dr. Jean R. Hamel

DROIT
1957
Me Pierre Desmarais a été nommé Directeur général et notamment responsable de la préparation de la liste des électeurs et de l'organisation des élections de la C.E.C.M. qui aura lieu le 18 juin 1973. Il portera aussi le titre de Président d'élection.

1957
Me Jean Marcoux a été nommé adjoint au Président d'élection de la Commission des Écoles Catholiques de Montréal. Son rôle est d'assister le Président d'élection dans l'exercice de toutes ses fonctions et le remplacer en cas d'absence ou d'incapacité d'agir.

1960
Me F.-J. Quinlan, bachelier de la Faculté des Arts de l'Université McGill et licencié en loi de l'Université de Montréal, vient d'être nommé au poste de directeur des Services Fiduciaires du Trust National Ltée.

1964
Me Maurice Brunet, avocat, a été nommé responsable du contentieux pour les élections scolaires du 18 juin 1973 de la CECM. Son rôle est d'assurer tous les services juridiques requis, vérifier les formulaires, la documentation et la procédure élaborés aux fins de l'élection.

H.E.C.
1965
M. Alain Lestage a été nommé responsable de la comptabilité pour les élections scolaires de la CECM. Une de ses fonctions consiste à élaborer un système de comptabilité et de contrôle des revenus.

1967
M. Claude Lambert a été élu responsable du personnel des élections scolaires de la CECM. Son rôle consiste à élaborer les procédures de recrutement, de sélection et d'affectation du personnel requis. Il doit aussi voir à l'embauche de ce personnel.

H.E.C.
1968
M. Guy Turgeon, auparavant vérificateur interne à la Compagnie des Ciments du St-Laurent, vien d'être récemment nommé au poste de contrôleur de cette compagnie.

MÉDECINE
1940
Le docteur Claude Bertrand, éminent neurochirurgien qui s'occupe également de gestion d'entreprises et siège au Conseil d'administration de plusieurs compagnies, est élu au Conseil d'administration du Crédit Foncier Franco-Canadien et de la Sun Life du Canada.

1959
Le docteur Yves Langlois, professeur en pharmacologie et en biostatistiques à l'Institut National de Recherches Scientifiques, section Santé, ainsi qu'à l'Université de Montréal, a reçu le titre de directeur de la Pharmacologie clinique aux laboratoires Schering.

1964
Le docteur Jean-René Hamel, membre de la Corporation des Administrateurs Agréés du Québec, vient d'être promu directeur général de la Commission Scolaire de Brossard.

POLYTECHNIQUE

1946
M. Léo Scharry, ingénieur professionel, est nommé membre du Conseil d'administration de East Sullivan Mines Limited.

M. Scharry, associé sénior de Scharry & Ouimet, ingénieurs conseils, est déjà un administrateur d'un certain nombre de compagnies canadiennes.

1967
Mme Danielle W.-Zaikoff, ingénieur de Montréal, a été élue vice-présidente du Conseil de la Corporation des ingénieurs du Québec. Madame Zaikoff est présentement à l'emploi

Mme Danielle W.-Zaikoff

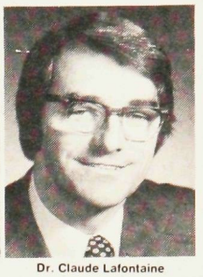
Dr. Claude Lafontaine

de l'Hydro-Québec, au service géologie et mécanique des sols.

SCIENCES SOCIALES

1961
M. Albert Côté a reçu le titre de responsable de la démographie pour les élections scolaires de la CECM qui aura lieu le 18 juin 1973. Cette fonction consiste à déterminer les quartiers électoraux suivant les critères établis par le Président d'élection, collaborer à la détermination de la liste des électeurs par bureau de votation.

SCIENCES SOCIALES
1968
M. Bernard Landry a été nommé secrétaire du Bureau du Président d'élection pour les élections scolaires de la Commission des Écoles Catholiques de Montréal. Ces élections auront lieu le 18 juin 1973.

PHARMACIE
1956
Le docteur Claude Lafontaine, ancien vice-président de l'Association des Diplômés de l'Université de Montréal, chargé d'enseignement à la Faculté de Pharmacie de l'Université de Montréal, a été nommé au poste de Directeur Scientifique adjoint au Président des Laboratoires Oméga Limitée. Le docteur Lafontaine a été pendant 9 ans Directeur scientifique du Laboratoire Pentagone Limitée. Il est membre de plusieurs Sociétés dont, entre autre, le Collège des Pharmaciens de la Province de Québec.

Un peu de Trouble le matin peut en troubler beaucoup toute la journée.

Lotion après-rasage et Eau de Cologne, dont l'arôme particulier et très masculin peut infailliblement troubler tout un campus pendant 8, 10, et même 12 heures!

Les diplômés de

L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

se moquent de l'hiver avec

TOURINTER

Service des Voyages
1206 rue UNION
Montréal, 111
842-9687

Quelle que soit la destination, le Service des Voyages des Diplômés peut vous faire profiter de sa vaste expérience à bien servir les Diplômés voyageurs et vous obtenir les réservations qui sauront rendre vos vacances inoubliables.

Calendrier des départs:

DATES Départs	DATES Retours	DESTINATIONS	HÔTELS	COÛT
11 février	26 février	COSTA DEL SOL, 1 semaine et BALEARES, 1 semaine	MAITE 2 JUMBO PARK	$419.00
18 février	26 février	TORREMOLINOS, 1 semaine	MAITE 2	298.00
23 février	03 mars	ACAPULCO, 7 jours MEXICO, 2 jours	THE ACAPULCO IMPERIAL ALFFER HOTEL	349.00
17 février	25 février	SHOPPING TOUR à PARIS 1 semaine	LE CYRANO	286.00
03 mars	11 mars	TANGER (MAROC)	LE RIF	355.00
08 mars	23 mars	GOLF SUR LA COSTA DEL SOL 2 semaines à MARBELLA	LOS MONTEROS	631.00
18 mars	25 mars	SKI à MÉGÈVE, 1 semaine	DES NEIGES	339.00
16 mars	30 mars	FANTASTICO ACAPULCO, 2 semaines	MONACO	369.00
31 mars	08 avril	SHOPPING TOUR à PARIS	LE CYRANO	286.00
* 06 avril	21 avril	MEXIQUE COLONIAL, 2 semaines	Voir brochure	562.00
* 13 avril	27 avril	FANTASTICO ACAPULCO	MONACO	349.00
* 08 avril	23 avril	COSTA DEL SOL et BALEARES, 2 semaines	MAITE 2 JUMBO PARK	$443.00

* Vacances de Pâques

Pour plus de renseignements faites venir le Carnet des Voyages des Diplômés.